

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-ZAC 2

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 066

Page 1 de 4

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit**

LEYCO-ZAC 2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

produit de nettoyage

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Leyco Chemische Leyde GmbH
 Rue: Industriestraße 155
 Lieu: D--50999 Köln
 Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-0
 e-mail: inkemann@leyde.com
 Interlocuteur: Eckart Inkemann
 Internet: www.leyde.com
 Service responsable: Eckart Inkemann

Téléfax: ++49 (0) 2236-966-00-10
 Téléphone: ++49 (0) 2236-966-00-29

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0049 (0) 2236 966 00 29

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Phrases-R:
Irritant pour les yeux.

Éléments d'étiquetage**Phrases-R**

36 Irritant pour les yeux.

Phrases-S

01/02 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
 20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
226-218-8	Sulfamidsäure (vgl. Amidosulfonsäure; Sulfaminsäure)	5-15 %
5329-14-6	Xi R36/38-52-53	
016-026-00-0	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H319 H315 H412	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Après contact avec la peau**

Rincer à l'eau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-ZAC 2

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 066

Page 2 de 4

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Après ingestion

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Diluer dans de l'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Préventions des incendies et explosion**

Conserver hermétiquement fermé.

Information supplémentaire

Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	brun
Odeur:	neutre

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	1,0
----------------------	-----

Modification d'état

Point/intervalle de fusion:	indéterminé
-----------------------------	-------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-ZAC 2

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 066

Page 3 de 4

Point d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 110 hPa
Densité (à 20 °C):	1,09 g/cm³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	miscible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**SECTION 11: Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Irritation et corrosivité**

Irritant pour les yeux.

SECTION 12: Informations écologiques**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial**Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime**Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien**Classe(s) de danger pour le transport:**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LEYCO-ZAC 2

Date d'impression: 29.04.2011

Code du produit: 066

Page 4 de 4

Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- | | |
|-------|---|
| 36 | Irritant pour les yeux. |
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| 52 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

- | | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)